

SOMMAIRE

L'UNION DES ARTISTES

Le Mot du Président	2
Gala de l'Union (compte-rendu, photos, remerciements)	3
Nouveaux membres	11
Avantage inattendu de la carte de l'Union ?	16
De la poésie	17
Conseil d'Administration	18
Prix Ghelderode, Prix du Théâtre	19
La Saga Uradex	21
Concours d'une oeuvre lyrique	25
Nouvelles du front	26
Hommage à Jean-Marie Fiévez	27
Naissances	31
Avantages offerts par l'Union	32
Demande d'admission	33

Le mot du président

décembre 2007



Voilà déjà l'année nouvelle 2008. Une année que je vous souhaite la plus heureuse possible. Quant à l'année 2007, elle a été riche en activités et événements pour l'Union. Qui a fait face à ses défis et qui perpétue sa légendaire tradition de solidarité et d'entraide.

Au moment où vous lirez ce bulletin, nous serons presque en fin de campagne des petits sabots et surtout des crayons, qui sont très appréciés par le public. Le lancement de la vente des épinglettes et crayons, support essentiel et indispensable de nos ressources financières, a été donné par le GALA 80. Pour l'anniversaire des 80 ans de l'Union. Il a eu lieu au Théâtre Royal du Parc le lundi 3 décembre.

Le Gala qui, en toute modestie et de l'avis de tous, a rencontré un très grand succès. Je risque de me répéter mais pour les malheureux qui étaient absents à la soirée et qui n'ont pas pu lire le programme, je voudrais vivement féliciter et remercier tous les artistes qui ont foulés le plateau du Parc, les techniciens et personnels du théâtre, les comédiens métamorphosés en vendeurs de programme, barmen, présentateurs de zakouskis... Tous bénévoles sans qui – et ce n'est pas une expression toute faite – ce gala n'aurait pas eu lieu.

Je remercie aussi la Communauté française de Belgique, la Cocof, la maison Hanlet, le restaurant chez Stans et le show Brasil, l'imprimerie Adam, l'asbl Smart, les Amis du théâtre du Parc, et Marc Danval, Philippe Gelluck, Yves Larec...et aussi tous ceux que j'aurais pu oublier !

Voici un très court extrait du discours prononcé au début du spectacle quand, par un tour de magie, Pierre Dherte m'a fait sortir d'une boîte : *«...L'union est apolitique, indépendante et tolérante, pratique la liberté d'esprit, reste progressive et libre.....ouverte à TOUS les arts de la scène, attentive aux problèmes que peuvent rencontrer TOUS les artistes et à l'écoute des jeunes et moins jeunes membres de notre bien nommée Union, nous poursuivons notre philanthropie active et bénévole... Certes, certains « jeunes » pourraient se sentir moins concernés par les problèmes juridiques, financiers et moraux que défend notre association. Et je leur souhaite de ne jamais rencontrer les vicissitudes de notre chemin d'artistes. Mais l'expérience, hélas, me prouve qu'un jour ou l'autre, on voit avec joie et réconfort une main tendue. Fraternelle...»*

J'avais rêvé d'une enquête 2008 sur les problèmes des artistes. Faute de temps, d'intérêt de certains médias (pas des journalistes), elle est reportée .

Je vous annonce que la prochaine Assemblée Générale Statutaire de l'Union suivi du légendaire cocktail, aura lieu le lundi 25 février 2008 à 16 heures au théâtre Varia.

Je vous souhaite encore bonheur, santé et...contrats pour l'année nouvelle.

Jacques Monseu



Gala de l'Union des Artistes

Compte-rendu et impressions

En préparant notre Gala, Jacques Monseu, notre président, m'avait bien précisé deux choses : la soirée ne devait pas être trop longue et il ne fallait pas que cela coûte un seul euro à l'Union ! Nous avons également l'intention d'en faire un spectacle regroupant plusieurs disciplines artistiques - chant contemporain et lyrique, poésie, danse, musique, prestidigitation, ... - avec de nombreux artistes, toutes "tendances" confondues.

Aujourd'hui, si on en croit les nombreux messages de félicitations qui nous sont parvenus de toutes parts (spectateurs, unionistes, pouvoirs publics, artistes, participants, etc.) nous pouvons affirmer haut et fort que la soirée était à la hauteur de nos ambitions. Elle l'a été également en ce qui concerne la trésorerie car non seulement elle n'a rien coûté à l'Union, mais elle aurait par surcroît rapporté - d'après nos premières estimations - plus de 7.000 euros nets, toutes dépenses déduites !

37 personnes sont intervenues sur scène ! Tous l'on fait BENEVOLEMENT ! Une quinzaine agissaient dans l'ombre, comme on dit, membres et non-membres ! Toute l'équipe du théâtre du Parc s'est mobilisée pour nous accueillir amicalement, fraternellement. Et tout ça "sans filet", c'est-à-dire dans notre jargon, sans une seule répétition, même générale !

La conduite du spectacle se devait donc d'être ficelée "au couteau". Je tiens cependant à remercier tout particulièrement Benoît Joveneau (voir son mot de bienvenue à la rubrique "nouveaux membres") que j'ai appelé une semaine avant l'heure et qui a assumé la régie générale de la soirée avec une main de *fer* et un tempérament de *velours* ! Sans pouvoir les citer tous, un tout grand merci aussi à l'équipe technique et à la direction du théâtre Royal du Parc qui ont assurés comme des "chefs", tout en témoignant d'un réel intérêt pour notre projet ! Idem bien-sûr pour Jean-Gilles Lowies, Jean-Michel Vovk, Jean-Henri Compère, Jacques Monseu et tout le bureau de l'Union ainsi que ses "petites mains" de plus en plus nombreuses !

Merci enfin à ceux qui nous ont aidé mais qui n'ont pas pu être présents ce soir là. Je me souviens de ce coup de fil donné à Philippe Geluck quand je lui ai demandé de bien vouloir nous dessiner un "chat" pour l'Union et que nous le mettrions en vente aux enchères, comme on le faisait traditionnellement aux Galas de l'Union. Je lui avais simplement dit : "*Je suppose que tu dois recevoir des demandes semblables toutes les dix minutes ?*" - Il m'a simplement répondu : "*Peux-tu venir chercher le dessin après-demain chez moi ?*"

Je me souviendrai encore longtemps de tous ces artistes contactés, des copains pour la plupart, des collègues pour certains, des êtres avec qui on ne s'était jamais rencontrés pour d'autres, ... Ce 3 décembre dernier, j'ai vraiment su pourquoi j'étais à l'Union. Ce soir-là, chacun a véritablement ... donné de sa personne, sans se poser d'autre question que celle de la nécessité - j'allais dire de la beauté - du geste !

Pierre Dherte

Les Galas de l'Union

Historique / renaissance d'une tradition !

Pour la plupart des gens, le Gala de l'Union fait partie de l'inconscient collectif culturel francophone. En réalité, chez nous, nous n'avons connu que deux Galas de l'Union aboutis (1988 et 2002). Le 3 décembre dernier, au théâtre du Parc, nous avons donc concrétisé le 3ème Gala de l'Union des Artistes du Spectacle, en Belgique !

Gala, est un nom masculin (espagnol *gala*, de l'ancien français *gale*, *réjouissance*). Il évoque une réception de caractère officiel marquée par un grand appareil -- *Dîner de gala* ou encore un spectacle exceptionnel donné en général au profit d'une oeuvre ou en hommage à quelqu'un -- *Gala de l'Union des artistes*. On parle aussi de "gala", qui sert ou qui a lieu dans les occasions officielles ou solennelles -- *Tenue de gala*.

Le Gala de l'Union des Artistes est surtout connu tel qu'il existait principalement en **France** où il a perduré avec une renommée grandissante dans les années 60 jusqu'aux années 80. A l'époque, on pouvait y voir Juliette Gréco en dompteuse de tigres, Jane Birkin en funambule à l'ombrelle, Pierre Tchernia en Monsieur Loyal, Michel Serrault et Jerry Lewis déguisés en clowns... On peut même remonter plus loin quand on sait qu'en 1930, le 1er mars exactement, Sacha Guitry et Tristan Bernard faisaient une vente aux enchères pour le Gala de l'Union des artistes au Cirque d'Hiver à Paris. En fait, c'est en 1923 que Max Dearly créa le premier Gala de l'Union des Artistes sous la présidence de ... Joséphine Baker !

Chez nous, par contre, nous n'avons connu qu'une très brève histoire du Gala de l'Union. En effet, hormis le dernier Gala qui eut lieu dans le cadre des 75 ans de l'Union des Artistes au Théâtre Royal de la Monnaie, le "Brunch-spectacle" au Métropole et au Résidence Palace avec la soirée à l'Hôtel Métropole en Février 1988 – hommage à Anne-Marie Ferrières : 100 ANS - avec une exposition de photos de théâtre à la Bellone et un vernissage en présence de sa Majesté la reine Fabiola, on ne trouve guère qu'un seul autre événement similaire qui devait avoir lieu le 7 février 1983 au Cirque Royal mais qui fut malheureusement annulé ! L'affiche était pourtant alléchante : la soirée était animée par Ronny Couteure, avec notamment, Salvatore Adamo, Jean Vallée, Julos Beaucarne, Stéphane Steeman, Georges Pradez, Charles Kleinberg, Jacques Courtois, Jan Theys, etc.

Faisant écho à cette constatation, il y a deux ans déjà, avec la complicité de certains administrateurs de l'Union, j'avais soumis l'idée de remettre sur pied le fameux "Gala de l'Union" en y associant un spectacle et une soirée "exceptionnelle" au profit de la profession artistique. A l'époque, le projet avait été sérieusement étudié, tant au niveau de la programmation artistique que sur le plan de sa faisabilité financière et technique. Le Bulletin trimestriel de l'Union de mars 2006 en évoque le principe et les grandes lignes dans un article à la page 28. Ce projet ne verra cependant pas le jour cette année-là pour des raisons d'indisponibilité professionnelle des principaux concernés (nous rappelons que l'ensemble des organisateurs ainsi que les artistes invités participent bénévolement à l'événement et que notre principe à l'Union a toujours été de privilégier notre agenda professionnel, quitte à postposer l'événement).

Ne souhaitant pas rester sur cette "impossibilité", j'avais très vite proposé à l'Union de renouveler l'expérience en mettant en place une soirée artistique qui se déroula à la Bellone le 26 février 2007 dans le cadre de notre assemblée générale annuelle. L'idée était de rassembler dans ce cadre prestigieux différentes personnalités artistiques conjuguant les domaines de la danse, du chant, de la mu-

sique ... et de la prestidigitation. C'est ainsi que participèrent à cette soirée : Philippe Tasquin, Madiha Figuigui, Sandrine Laroche, Gilles T., un danseur de tango, Valérie Marchant, Benoît Joveneau, la fanfare Fansifar, etc. Nous étions dès lors convaincu de la faisabilité et de l'intérêt de mettre en place un projet plus ambitieux, la renaissance d'une tradition, le fameux Gala de l'Union, projet qui a abouti à la soirée du 3 décembre dernier au Théâtre Royal du Parc, avec la participation sur scène de 37 personnes et plus de trois cents spectateurs dans la salle, dont la Ministre de la Culture, Fadila Laanan !

Pierre Dherte



LE GALA DE L'UNION DES ARTISTES 80'



Les photos du Gala de l'Union !

Vous pouvez consulter l'ensemble des photos du Gala sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://www.uniondesartistes.be>

(les photos ont été réalisées par **Danièle Pierre**)



The screenshot shows the website's navigation menu with the following items: Accueil, GALA DE L'UNION, News, L'Union, Conseil, Prix Jacques Huisman, Blog, Bulletins, Podcast, ASCO, Film, Adhésion, Avantages, Album Divers, and PhotosGala. Below the menu is the title 'L'Union des Artistes du Spectacle' and a banner for 'Photos Gala 3/12/07 !' featuring a red and white graphic with the text 'Le Gala de l'Union des Artistes du Spectacle' and 'Union des Artistes du Spectacle'.

Accueil GALA DE L'UNION News L'Union Conseil
Prix Jacques Huisman Blog Bulletins Podcast ASCO Film
Adhésion Avantages Album Divers PhotosGala

L'Union des Artistes du Spectacle



PHOTOS GALA 3/12/07 !
Le Gala de l'Union des Artistes du Spectacle
Union des Artistes du Spectacle

GALA DE L'UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE (03/12/07)
[Cliquez ici](#)

Talon-réponse pour la réservation de vos places
[Cliquez ici](#)

Liste des participants - Gala du 3 décembre 2007

par ordre alphabétique

*Cindy Besson
Show Brasil (7 danseurs)
France Brel
Jacques Cappelle
Bernard Cogniaux
Jack Cooper
Marc Danval
Benoit de Leu
Eric De Staercke
Perrine Delers
Pierre Dherte
Eric Drabs
Aude Drossaert
Florine Elslande
José Géal
Philippe Geluck
Paul Gérimon
Mathieu Ha
Serge Hutry
Jeanmi
Charles Kleinberg
Marie-Paule Kumps
Colette Lefebvre
Nicolas Mispelaere
Othmane Moumen
Jacques Monseu
Mathieu Moreau
Jean-Pierre Moemaers
Hugues Navez
Naima Ostrowski
Paul Pasquier
Sébastien Romignon
Claude Semal*

Le Chat de Philippe Geluck

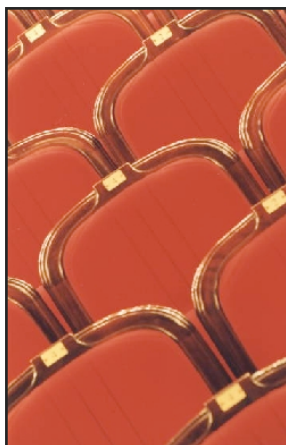
Le dessin original, encadré du "chat" de Philippe Geluck a été adjugé pour 1.200 € lors de la vente aux enchères réalisée pendant le Gala !

L'UNION DES ARTISTES DÉCEMBRE 2007



Félicitations pour le meilleur enchérisseur de la soirée : Monsieur Yannick Sckeere

Nous remercions chaleureusement monsieur Philippe Geluck pour son trait et pour son geste !



Remerciements

L'Union des Artistes du Spectacle remercie :

*Yves Larec et Colette Lefebvre, directeur et directrice adjointe,
LE THEATRE ROYAL DU PARC,
l'ensemble de son équipe technique,*

SMART a.s.b.l, association professionnelle d'artistes,

Les Imprimeries ADAM-DEMORTIER,

Les amis du Théâtre du Parc,

La COCOF (Commission Communautaire Française, service culture),

Daniel Verhoeft, le restaurant "chez Stans" et "Show Brasil",

L'ensemble des "petites mains" de l'Union,

L'ensemble des bénévoles de L'Union (membres ou ... pas encore !)

*Pierre Dherte remercie particulièrement,
pour leur aide précieuse de "dernière minute" :*

*Christian Bagen,
France Brel,
Francis de Laveleye,
Philippe Geluck,
Serge Hutry,
Benoît Joveneau,
Paul Pasquier,
Danièle Pierre,
Luc Poppe.*



Nouveaux membres

“La grande force de l’Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d’hier, d’aujourd’hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l’avenir de l’Union, celui des artistes, plus forts que jamais !”



Vous aussi, parrainez de nouveaux membres !

N’hésitez pas à photocopier le formulaire d’adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page. Proposez-nous de nouveaux membres en renvoyant le formulaire préalablement signé par l’artiste qui souhaite nous rejoindre ainsi que par deux parrains eux-mêmes membres depuis minimum un an ! Vous, par exemple ? Vous pouvez également nous demander des formulaires d’adhésion par fax, par téléphone, par courrier ou encore en télécharger un exemplaire via l’adresse de notre nouveau site Internet : <http://www.uniondesartistes.be>

Union des Artistes
du spectacle

Tél. & fax : 02/513 57 80
union.des.artistes@skynet.be

Rue Marché aux Herbes, 105/33
1000 - Bruxelles

Nous demandons à tous nos membres possédant une adresse e-mail de bien vouloir nous la communiquer le plus rapidement possible !

Marcel Delval



Ses deux parrains (Pierre Dherte et moi) sont très heureux d'accueillir Marcel pour son retour à l'Union, après 25 ans d'absence. Je lui avais déjà proposé plus d'une fois de revenir, à l'époque où il m'a mis en scène dans « Terminus » de Daniel Keene. Mieux vaut tard que jamais et cette fois c'est Pierre qui l'a définitivement convaincu à faire le

pas... Brillant metteur en scène, comédien et chargé de cours à l'INSAS, co-directeur du Varia, il travaille également au Rideau ou ailleurs, pour servir notamment les auteurs anglo-saxons contemporains qu'il affectionne. Il a entre autres mis en scène Albee, Horovits, Keene, Crimp, Pinter, Williams et beaucoup d'autres auteurs contemporains français ou belges. Fions-nous à ses réponses au questionnaire d'adhésion : *Marcel a les yeux bleu-gris, une corpulence agréable, une taille sympathique, son sport est la pétanque, son aptitude spéciale est qu'il est francophone, il a un point de beauté sur la fesse gauche (on n'a pas vérifié) et sa « langue parlée couramment » est le mandarin, ce qui sera très pratique quand nous l'enverrons représenter l'Union aux J.O. de Pékin... en pétanque, bien sûr !*

Bernard Marbaix

Après plusieurs tentatives, je suis très heureux d'avoir pu enfin convaincre Marcel de l'utilité d'adhérer à l'Union. Il sera certainement un unioniste curieux, généreux et investi. Outre la belle complicité que nous avons déjà vécue dans plusieurs collaborations passées et celle que nous vivons aujourd'hui dans le cadre de projets à venir, Marcel est avant tout ... un véritable ami !

Pierre Dherte

Bernard Breuse



Quand je pense à Bernard, nos débuts au Conservatoire de Bruxelles me reviennent en mémoire. (Tiens, ça rime). Le tout premier jour, nous roulions ensemble sur la moquette de la classe. Eh oui... nous étions des mollusques échoués à la recherche de la mer. Quelques accouchements de tous sexes, respirations yoga et peintures paysagères d'une tech-

nique peu orthodoxe plus tard, (les initiés comprendront) nous pouvions enfin « jouer du vrai théâtre ». Ouf ! Bernard, c'est mon Crépine à moi ! « J'ai traversé le Manche qui me rend bien malade. J'ai rendu, rendu...l'âme. Mais ce m'est égal. Je me *diséi*, je vais la voir, *loui* ! » (à dire avec un fort accent britannique). J'étais folle d'amour pour Crépin Vatelin et dans la peau de Maggy Soldignac. C'est avec cette scène du Dindon de Feydeau que nous avons passé notre tout premier concours. Et ça nous a plutôt réussi. Après notre sortie en 1984, nous nous sommes perdu de vue. Jamais nous n'avons joué ensemble... One day peut-être. « Parce que je le haine toujours moah ! » (Toujours extrait du Dindon). J'ai vu Bernard quelques fois dans d'excellentes productions de la compagnie Transquinquénale mais là s'arrête ce que je sais de son parcours artistique. Il est donc grand temps qu'il nous rejoigne au sein de l'Union des Artistes du Spectacle. Je suis très heureuse qu'il m'ait demandé d'être sa marraine. Alors mon cher premier filleul de théâtre, je te dis : Welcome !

Catherine Claeys

(sa deuxième marraine est Nathalie Laroche)

.....

Michel Carcan



J'eus la joie d'avoir Michel Carcan parmi mes élèves. S'il fallait énumérer ce que fut sa carrière à ce jour, un autre article ne trouverait pas place en ce numéro de décembre. Dès 1977 dans « Les femmes savantes » de Molière au Rideau de Bruxelles il « silhouette »

L'épine, serviteur de l'avare.

En 1979, il est spécialement remarqué dans « Le joueur » de Dostoïevski au Rideau de Bruxelles, mise en scène de Bernard Decoster. En 1984 « C'est comme ça », spectacle de mime dont il est l'auteur est monté à l'Estrille. Dès 1986, « L'Étrange Mister Knight », spectacle de mime de Michel Carcan et Bruce Ellison entame une tournée mondiale qui les ramena à Bruxelles cette saison. Dans « Chantecler » en 1997, il est « un poulet » et dans Café Emesta de Istvan Orkeny, il est une « petite souris » : de quoi détendre l'atmosphère d'une carrière super riche.

Bienvenue en nos rangs à ce comédien « multi formes ».

Anne Carpriau

Bernard Marbaix est son deuxième parrain

Hugues Navez



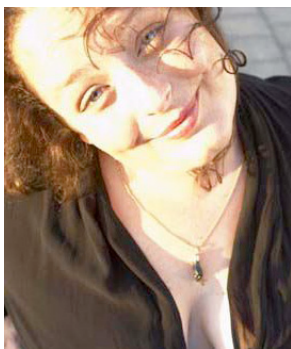
La volonté de ce musicien est incroyable : sous des dehors souriants et charmeurs, il sait ce qu'il veut, même s'il doit mettre quelque temps à l'obtenir ! Une formation guitaristique des plus éblouissantes : Alexandre Lagoya au Conservatoire National de Paris dont il est le seul étu-

diant belge, Ilse et Nicolas Alfonso à Bruxelles, différents stages internationaux, stages (« masterclasses ») qu'il donnera lui-même plus tard à Bruxelles et à l'étranger. Récitals au Vénézuëla, en Egypte, au Maroc. Le Brésil, le Canada, Monte-Carlo, l'Exposition Universelle de Séville, l'ont accueilli ; les orchestres de Monte Carlo, de Toulouse, de la RTBF et de la BRT l'ont entouré. Je sais que cela fait très curriculum vitae, mais c'est pour vous montrer combien nos artistes belges s'exportent, parfois par leurs propres moyens, mais aussi parfois avec le soutien du CGRI ou de la Cocof. Depuis plusieurs années il me demande : Quand accepterez-vous les musiciens à l'Union ? Il n'y jamais eu d'ostracisme vis à vis d'eux, je pense, mais il est vrai qu'actuellement plusieurs nous ont rejoints, quoique les comédiens restent prédominants. La danse, le cirque, les régisseurs et tous les métiers du spectacle sont les bienvenus à présent. Mais revenons à Hugues : il me dit être l'un des seuls guitaristes à jouer sur une guitare à dix cordes. N'y connaissant pas grand chose, je lui réponds qu'une harpiste en a bien plus ! Il sourit de mon ignorance : je vous disais qu'il est charmeur ! Depuis quelques années, il est devenu professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles-Ecole Supérieure des Arts. Il se dévoue entièrement à ses étudiants, sacrifiant parfois sa carrière personnelle à son enseignement, mais récompensé par le niveau exceptionnel de sa classe.

Nous sommes donc très heureux et très fiers, Eric Frère - son second parrain - et moi, de le recevoir parmi nous.

Charles Kleinberg

Isabelle De Hertogh



Isabelle est la 2.320ème membre de l'Union depuis sa fondation en 1927. Sa belle-sœur Pim de H entre chez nous en 2.319ème position ! J'ai la joie de les parrainer toutes les deux. Isabelle a obtenu un 1er prix de déclamation à Mons en 1997 chez Bernard Damien qui la parraine avec moi, et un 1er

prix d'art dramatique à Bruxelles dans ma classe en 1998. Depuis, elle a mis son talent et son sourire magnifique au service de nombre de spectacles : « M l'Intrépide » de et mis en scène par Olivier Coyette au Poche, « 27 remorques pleines de coton » mis en scène par Roumen Tchakarov aux Martyrs, « Les Héros de mon enfance » mis en scène par Marie-Paule Kumps aux Riches-Claires, « L'Ecume des jours » au Rideau, mis en scène par Bernard Damien, « La Cerisaie » au Public, mis en scène par Michel Kacenenbogen, « Une Cendrillon des villes » de Laurence Vielle, mis en scène par Pietro Pizzuti... j'en passe... En octobre, elle a terminé les représentations très drôles des « Menus plaisirs » de Jean Tardieu, mis en scène par Vincent Dujardin à la Comédie Claude Volter. Elle y était délirante à souhait. Elle a fait des pubs aussi ; a participé à l'émission « Jour après jour » de Jean-Luc Delarue suite à son rôle dans le film « Tania Borealis ou l'étoile d'un été » de Patrice Martineau. Elle vient de faire un film avec Jean-Claude Van Damme et tourne en ce moment avec Gérard Depardieu... tout va bien pour elle. Très bonne continuation, Isabelle !

Bernard Marbaix

Murielle Hobe (Pim de H)



Après un 1er prix d'Art Dramatique dans ma classe et de Déclamation chez Charles Kleinberg, tous deux en 2001, Pim de H (ou Murielle puisque pour moi elle reste Murielle) s'est lancée énergiquement dans le métier de comédienne et d'auteure.

Il faut dire qu'elle a toujours débordé d'activités : stages de scénographie, danse contemporaine et moderne, élève en chant et basse à la Rock's Cool, elle dirige maintenant des ateliers théâtre, initie à la prise de parole - diction, gestuelle, corps, micro, dias, etc - tous ceux qui souhaitent être performants, persuasifs et décontractés ; elle forme par jeux de rôles des étudiants en médecine et psychologie à l'ULB, anime le festival de Namur, est correspondante culturelle pour « Vers l'Avenir » produit et décentralise des spectacles depuis 1989... Elle a fondé aussi le journal « Ghelder » qui donne la parole aux metteurs en scène, aux comédiens... et au public... Murielle a joué dans « Son Petit royaume » de Julos Beaucarne, mis en scène par Axel De Vreese, « Top toilette » d'elle-même et mis en scène par sa belle-sœur Isabelle De Hertogh, nouvelle membre aussi, « 1 fait, 2 sexes, 3 versions », d'elle-même et dirigé par Axel De Vreese. Elle a tourné avec Xavier Diskeuve, Daniel Hiquet. Elle met en scène pour les enfants, est parolière, auteure, notamment de « Pain blanc, pain gris » pour Gauthier Jansen, son camarade de Conservatoire ; elle fait aussi preuve de générosité dans ses choix de spectacles, ce qui ne l'empêche pas d'être l'heureuse maman de trois enfants ! Son deuxième parrain est son complice de travail, Philippe Derlet.

Bernard Marbaix

Benoît Joveneau



Cela fait pas mal d'années que nous nous connaissons. J'ai tout d'abord rencontré Benoît quand il était régisseur au théâtre "Le Café" qu'il a co-fondé avec Claude Semal et Charlie Degotte en 1995. Mais Benoît est aussi metteur en scène, éclairagiste et régisseur. Il assiste régulièrement

Charlie Degotte à la lumière, à la régie ou encore à la mise en scène. Il a quelques projets personnels à son actif et d'autres à venir. Ayant participé ensemble à quelques "revues" déjantées de Mister Degotte, nous avons très vite sympathisé. Lors de notre *pré-gala*, la soirée artistique que nous avons organisée dans le cadre de notre dernière assemblée générale en février 2007 à la Bellone, j'avais déjà demandé à Benoît de bien vouloir m'assister pour l'organisation de celle-ci. Notre collaboration étant plus que fructueuse, j'ai remis cela en lui proposant d'assumer la régie générale de notre gala du 3 décembre dernier - ce qui était loin d'être évident, croyez-moi ! - Benoît à tout de suite accepté, même s'il est arrivé tard sur le projet. Nous travaillons très bien ensemble car nous sommes complémentaires. L'un est plutôt fou et fougueux, l'autre plutôt calme et pondéré... Devinez qui est qui ? Encore une fois merci, Benoît, de comprendre si vite et si bien une des tâches les plus difficiles de notre métier, à savoir : assumer techniquement la conduite générale d'un spectacle et ce, sans une seule répétition générale ! Cela demande une grande complicité et nous l'avons eue ensemble, à maintes reprises. Sans toi, notre gala se serait peut-être envolé, certes, mais il aurait probablement ... battu de l'aile !

Pierre Dherte

(Son deuxième parrain est Pierre Laroche)

Avantage inattendu de la carte de l'Union

par Philippe Derlet

En octobre dernier, **Armand Richelet-Kleinberg** et moi-même étions invités en Roumanie pour y présenter un documentaire sur le **Festival d'Avignon**. Projet cinématographique filmé, photographié, sonorisé et monté en dix jours dans la Cité des Papes puis présenté de façon théâtrale aux **Corps Saints** dans le cadre du **Festival Off**.

A l'aéroport, deux petites heures avant d'embarquer vers le pays de Dracula, je constate qu'il m'est impossible de savoir où se trouve ma carte d'identité ! Retour à la maison pour de vaines recherches. Un passeport périmé ne convainc ni l'hôtesse, ni les douaniers de la réalité de mon existence... Me voilà contraint de postposer mon départ.

Le lendemain : parcours administratifs. C'est Kafka qui se prépare. Commune, service population, état civil, police intégrée, déclaration de perte, de vol, authentification, photographe et attestation provisoire valable sur le territoire belge. Ensuite, recours aux bons soins du fonctionnaire fédéral du Registre National section Namur, afin de recevoir une nouvelle carte d'identité, également provisoire, mais valable pour l'étranger. Rendez-vous est pris. L'employé accepte de me recevoir dans l'urgence. J'ai un avion qui décolle dans l'après-midi. Je me prépare à patienter dans une interminable file d'attente. Pas du tout. Je suis seul face à un préposé *courtelinesque* qui tape à deux doigts sur une vieille Remington manuelle.

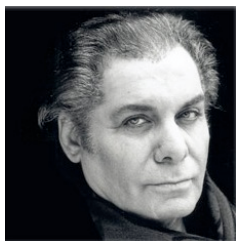
J'ai le fameux sésame pour quitter ce qu'on nomme encore le Royaume de Belgique : une carte d'identité verte en carton souple, avec photo agrafée, cachets et tampons, signée à l'encre indélébile, comme aux temps jadis.

Passage de frontière relativement normal à l'aéroport.

Je débarque à Bucarest. Zone de transit. Refus de la carte par un premier douanier. Coup de téléphone. Je dois récupérer mon bagage et attendre. Nouveau douanier. Un gradé cette fois : « *Passport* » (Je comprends qu'il veut mon passeport, bien qu'il me parle en roumain). Je lui tends ma carte. Nouvel appel téléphonique. Attente. Conversation en anglais avec moi et en roumain au talkie-walkie. Attente. Regard. Téléphone. Attente. Talkie-walkie. Il me demande si je n'ai pas un autre document officiel. Je lui présente ma « Carte de l'Union ». Alors le douanier, en français : « *Aaah ! Vous êtes un artiste ! Allez, entrez et bienvenue* ».

Et en effet, j'étais le bien venu, les Roumains sont des personnes formidables, généreuses, attentives...

Aucuns problèmes aux passages de frontières au retour. En effet, je suis accompagné de Charles Kleinberg (qui nous avait rejoints) et dont la présence impressionne les agents des douanes. Un véritable *bodyguard* !



De la poésie ...

J'aimerais vous dire ce que représente pour moi la Déclamation, mot qui ne recouvre plus du tout sa finalité : depuis bien longtemps on ne « déclame » plus : laissons cela à Sarah Bernhardt ou aux anciens Sociétaires de la Comédie française, avant le cinéma, la télévision, la caméra, les gros plans...

Le récitant ne représente pas seulement l'art de bien dire un texte, un poème, une tirade ou une prose : il est l'instrument de l'acteur qui s'approche le plus de la recherche et de la découverte de la sensibilité : la sienne et celle de l'auteur.

Nos moyens techniques, les constructions, les phrasés, les respirations, l'articulation ... ne sont pas là uniquement pour donner à l'artiste les moyens de s'exprimer, de se découvrir, de se trouver et d'oser l'exprimer : ils sont là pour servir l'auteur.

Et quelle fréquentation d'écrivains non dramatiques.

De quel patrimoine culturel, de quelle richesse de pensée nous disposons : de Socrate à Jacques Sojcher, de François Villon à Pablo Neruda, de Marguerite Yourcenar à Suzanne Lilar, en passant par Louise Labé, La Fontaine, Montesquieu, Voltaire, Hugo, Verlaine, Rimbaud, Ritsos, Gide, Cocteau, et plus près de nous, Norge, Liliane Wouters, Verhaeren, Maeterlinck, Senghor, Apollinaire...

J'ose espérer que ceux qui dénigrent cette forme d'art, après l'avoir considérée comme un art mineur, tout juste bon à rejoindre les dentelles et les bouquets de fleurs que les gentilles demoiselles du dix-neuvième siècle récitaient dans la bonne société, comprendront que les thèmes ont bien changé. D'ailleurs les régimes totalitaires, qui ne sont pas dupes, se sont toujours méfiés de la poésie : elle exprime à présent les souffrances, la rébellion, le désir de liberté.

Même à Moscou les gens se réunissaient sous la statue de Maïakowski pour y lire des poèmes séditieux, et aussi, par exemple, Pablo Neruda, tribun, poète et défenseur de la Liberté, réunissait des foules énormes sur les places de Santiago au Chili, pour écouter la lecture de ses poèmes. Ces foules, dès qu'il apparaissait, se découvraient sous le soleil, pour écouter le Poète.

Et la dernière Biennale de Poésie à Liège (octobre 2007) qui réunit chaque fois, et ce depuis des dizaines d'années, quelque centaine de participants représentant une cinquantaine de pays, avait pour thème cette année « Poésie-Fruit défendu », attestant ainsi la force sous-jacente de la poésie, ce qui n'exclut pas évidemment les grands textes d'Amour.

Alors : poésie « gentille » ou fervent cri de guerre se joignant à la Volupté ?

Quant à l'apprentissage de cette discipline, il consiste d'abord à entrevoir chez un jeune candidat une étincelle qu'on cherche à déceler le jour de l'examen d'entrée pour accepter l'étudiant, cette étincelle qu'on perd parfois au cours du travail, mais qu'on retrouvera après les préparations techniques et qui à la fin se métamorphose, devient un foyer qui s'embrase, une nature qui s'affirme, un talent qui ose dire son nom.

C'est le « moi » profond qui s'exprime. Et le moment où enfin l'étudiant ou l'étudiante s'abandonne et se laisse entièrement guider, fait confiance, car il ou elle comprend que la main, la voix, le geste qui le guident ne veulent qu'une chose : pénétrer au cœur même de sa sensibilité, de la trouver et de l'exprimer, ce moment là est un acte d'amour, profond, unique, dont ni l'étudiant ni le professeur ne reparleront plus jamais de façon ouverte, mais chacun d'eux « sait » qu'il a été compris. Ce moment-là ne sera jamais évoqué durant le reste du travail, il restera unique. Magique. Et là, on aura dépassé la technique pour atteindre - entre l'être, le texte et son interprète - à l'HARMONIE.

Charles Kleinberg

Conseil d'administration

Président :

Jacques Monseu (2006-2009)
Bd G. Van Haelen, 43 02/346 56 29
1190 Bruxelles

Vice-Présidents :

Bernard Marbaix (2004-2007)
Avenue d'Auderghem, 304 02/649 77 21
1040 Bruxelles

Pierre Dherte (2004-2007)
Rue Isidore Verheyden, 10 02/514 09 43
1050 Bruxelles 0475/55 40 61

Secrétaire générale trésorière :

Anne Carpriau (2005-2008)
Rue Général Leman, 114 02/230 46 14
1040 Bruxelles 0478/54 19 51

Administrateurs :

Jean-Henri Compère (2006-2009)
Rue Vandeweyer, 69 02/242 97 78
1030 Bruxelles

Paul Gérimon (2004-2007)
Rue Saxe-Cobourg, 32 02/218 81 71
1210 Bruxelles 0495/53 66 35

Pierre Johnen (2006-2009)
Rue du Chenois, 42 067/555018
7090 Hennuyères 0476/20 78 98

Charles Kleinberg (2007-2010)
Rue aux Laines, 17/45 02 346 10 25
1000 Bruxelles

Jean-Gilles Lowies (2007-2010)
Place Van Meenen, 24 02/534 50 33
1060 Bruxelles 0494/18 35 11

Nicole Valberg (2007-2010)
Rue de la Sapinière, 18 02/673 32 46
1170 Bruxelles 0497/28 68 46

Jean-Michel Vovk (2005-2008)
Rue Van AA, 44 02/648 59 23
1050 Bruxelles 0486/21 18 11

Prix triennal Michel de Ghelderode

deuxième édition 2005-2008

Créé en 2002, le premier Prix triennal Michel de Ghelderode avait été attribué, en décembre 2004, à la Française Jacqueline Blancart-Cassou, pour son remarquable ouvrage intitulé Ghelderode conteur. De l'angoisse au rire.

Ce prix – destiné à récompenser « toute personne qui aura présenté, sur le continent européen, une création originale particulièrement remarquable, liée à l'œuvre ou à la personne de Michel de Ghelderode » – ne concerne pas exclusivement les chercheurs ou gens de théâtre puisque, loin de se limiter aux seuls travaux littéraires du genre essai, thèse ou mémoire, le Prix pourra récompenser aussi bien un metteur en scène ou un acteur, un scénographe ou un chorégraphe ; voire un peintre ou un sculpteur ou encore un photographe.

Précisons que la clôture des inscriptions est fixée au lundi 31 mars 2008 à minuit et que la date limite pour le dépôt des œuvres (ou leur visionnement s'il y a lieu) est arrêtée au lundi 30 juin 2008 à minuit, cachet de la Poste faisant foi.

Le règlement du prix peut être obtenu en s'adressant à l'Association internationale Michel de Ghelderode, 10, clos du Cheval d'Argent à 1050 Ixelles (tél. /fax : 00 32 (0)2 245.20.29 – ghelderode@brutele.be – www.ghelderode.be).

Jean-Paul Humpers,
Directeur

Prix du théâtre et de la danse 2006-2007

par Anne Carprieu

La remise des prix du théâtre et de la danse a eu lieu au Rideau de Bruxelles le lundi 15 octobre 2007. Ces prix sont annuellement décernés par une assemblée de journalistes spécialisés qui choisissent les « meilleurs » aux cours de la saison écoulée. Comme chaque année, la présentation est conçue de façon festive avec orchestre et présentateurs qui, cette fois, conviaient sur scène des spectateurs connus chargés de remettre diplôme et prix à chacun des sélectionnés. **Voici la liste des heureux élus :**

Spectacle : « **Incendies** » de Wajdi Mouawad, mis en scène par Georges Lini au Zone Urbaine Théâtre.

Mise en scène : **Philippe Sireuil** pour « La Forêt » d'Alexandre Ostrovski au Théâtre National.

Meilleure comédienne : **Lara Persan** dans « Bash » au ZUT.

Meilleur comédien : **Alain Eloy** dans « Franck le garçon boucher » au Manège et dans « Mozart et Salieri » au Manège également.

Meilleur espoir féminin : **Deborah Rouach** dans « Face de cuillère » au Méridien.

Meilleur espoir masculin : **Cédric Juliens** dans « Modèles vivants » à l'PL.

Scénographie : **Anne Guilleray** pour « Incendies » au ZUT – « Histoires d'un idiot de guerre » au Rideau – « L'Ami des bois » au Manège et « Push up » à l'Eden.

Création artistique et technique : **Catherine Somers** pour « La Forêt » au National et « Les Fourberies de Scapin » aux Martyrs.

Meilleur auteur : **Virginie Thirion** pour « Rentrez vos poules » au Varia.

Découverte : « **Hänsel et Gretel** » de et par Jean-Benoît Ugueux et Anne-Cécile Vandalem (Cie Résidence Catherine) au festival Emulation et à la Balsamine.

Seul en scène : **Frederik Haugness** dans « Si c'est un homme » au Théâtre de Poche.

Spectacle de danse : « **Holeulone** » de Katherine Pontiès (Cie Dame de Pic) aux Tanneurs.

Enfin, le **prix Bernadette Abraté** salue cette année **Michèle Braconnier** pour le travail de découverte et de fidélité qu'elle mène au Théâtre de l'PL depuis 1990.

PRIX JACQUES HUISMAN 2008

6^{ème} édition

Nous avons le plaisir de vous annoncer que

WAJDI MOUAWAD

Auteur et metteur en scène a accepté de recevoir en stage le lauréat 2008
lors de la création de sa dernière pièce *Ciels*.

Il nous a écrit : *“Je suis vraiment ravi que ce stage se déroule sur Ciels. Je pense que ce sera très bien pour le lauréat qui verra alors tout le processus de création depuis l’écriture jusqu’à la première”.*

**Si vous souhaitez succéder à nos anciens lauréats,
Sébastien Dutrieux, Michelangelo Marchese, Marine Haulot,
Christophe Sermet et Céline Rallet, inscrivez-vous !**

**Jeunes metteurs en scène, jeunes comédiens aspirant à mettre en
scène,
y compris les anciens candidats et finalistes, nous attendons
vos candidatures.**

Le Jury sera présidé cette année par Georges LINI.

Nous vous proposons :

- **un stage de 8 semaines tous frais payés,
au printemps 2009 à Chambéry.**
- **une bourse de 2.500 euros.**

Tous les détails, le Règlement et le Formulaire d’inscription sur le site

www.prixjacqueshuisman.be

ou en téléphonant au 02.344.29.57

Inscrivez-vous avant le 15 février 2008 à minuit !

Les formulaires rentrés après cette date ne seront pas pris en considération.



La saga Uradex Répartitions or not ?

Par Pierre Dherte

Toujours pas de clés de répartition globale dans le secteur audiovisuel chez URADEX ! Quelques répartitions pour la musique et pour les "œuvres sonores de courte durée" seulement. Certains artistes commencent à s'impatienter, d'autres agissent plus concrètement comme notre administrateur Paul Gérimon qui démissionne carrément de la société de gestion collective ! Pendant ce temps, deux autres sociétés semblent vouloir exister à leur tour (BELARTIS et ART-ARD). Ne pourrait-on pas envisager un dialogue constructif commun au sein des différents protagonistes "en course" pour assumer enfin les missions à remplir dans l'intérêt général de TOUS les artistes ? Cela semble un compromis difficile à atteindre quand on sait les profonds différents qui existent actuellement au sein de certaines mouvances de la CGSP-ACOD; CSC-ACV Culture, partie prenante dans des projets "concurrents" !

Lors de notre dernier CA à l'Union, nous avons constaté à l'unanimité qu'il était grand temps de communiquer d'avantage sur ce dossier. Nous avons reçu différents courriers de membres qui nous suggèrent de publier leur point de vue : **Paul Gérimon** (lettre de démission adressée à URADEX), **Laurent Van Wetter** (questionnement adressé à URADEX à propos de la répartition des droits audiovisuels) et **Alexandre von Sivers** (Uradex or not). Nous joignons à la fin de cet article le contenu intégral de ces courriers en question.

Nous ferons également un point sur la question lors de notre prochaine AG, le 25 février au théâtre VARIA. Nous convierons - comme nous l'avons fait l'année dernière ... sans suite - Alexandre von Sivers, mais aussi le nouveau directeur d'URADEX, Mr Peereboom, ainsi que toutes celles et ceux qui souhaiteraient se joindre à nous pour pouvoir exposer à nos membres - qui sont pour le moins concernés ! - un aperçu circonstancié de la situation dans le but d'informer.

Précisions autour d'une saga dont les prochains mois nous réserveront certainement bien des surprises :

Il semble aujourd'hui difficile pour la direction d'URADEX - et pour les éventuelles sociétés de gestion collective à créer ou à venir - d'ignorer la demande pressante des artistes travaillant dans le secteur audiovisuel et qui sont en "attente" de leurs droits et surtout de leur revenus. En effet, parmi les comédiens notamment, ce sont essentiellement celles et ceux qui auraient eu la chance de faire des "œuvres sonores de courte durée" (pub, voix off radio, télé, docu ..) à qui reviendrait l'aubaine d'avoir touché le *pactole* ! Mais attention : pas pactole pour tous, et à condition bien-sûr - et ceci n'est pas évident ! - d'avoir renvoyé en temps voulu et en bonne et due forme une preuve écrite pour chaque prestations exécutée ... depuis 1995 ! (les premiers versements étant rétroactifs). C'est un peu ce que l'on pourrait définir comme un système de répartition au "coup par coup" et "à pots".

Or, lors de sa dernière "demande" aux membres (septembre 2007), URADEX stipulait également que nous pouvions fournir - si possible - les preuves de nos prestations pour des films, séries, téléfilms, etc. Lors d'un appel à la centrale, on m'a même personnellement conseillé de fournir les preuves de TOUT ce que j'avais fait en fiction depuis ... le début de ma carrière ! Autant vous dire que cela m'a pris la journée pour retrouver les contrats d'une trentaine de films et (ou) téléfilms tournés depuis mes débuts ! Mais d'après nos renseignements, aucune clé de répartition n'est actuellement en vigueur pour ce genre de prestation. On cherche toujours la bonne solution. En résumé, outre le domaine de la musique, on pourrait dire que les principaux concernés parmi les artistes seraient uniquement celles et ceux qui sont organisés, informatisés et ... qui travaillent dans le secteur "des œuvres sonores de courte durée" (pubs, voix off, etc.). Pour les autres, c'est toujours l'attente. Cependant, les comédiens belges francophones commencent à être de plus en plus nombreux à tourner pour la télévision et cela va aller en constante progression si on s'en réfère aux prochains téléfilms belges qui ont déjà été soutenus par la Commission de Sélection des films et donc par la Communauté française.

Il semble nécessaire qu'URADEX - ou toute autre nouvelle société de gestion collective à venir - tienne compte d'une réelle ouverture pour permettre une négociation constructive autour des tarifs audiovisuels et surtout, qu'elle répartisse les sommes d'après un programme qui aura été mis en parallèle avec des clés de répartition claires dans ce domaine, ce qui ne semble pas encore être le cas à l'heure actuelle vu le nombre d'inconnues restant encore à résoudre : comment répartir systématiquement les droits des artistes suivant les rôles qu'ils ont eu dans les films, téléfilms, émissions radiophoniques, télévisées, ... ? Selon quelles clés de répartition ?

A cause de la lenteur des répartitions dans le passé et lui reprochant "(...) des infractions graves et répétées aux dispositions de la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur et aux droits voisins, ainsi que des violations répétées des dispositions de ses statuts et de son règlement (...)", le Ministre de l'Economie, Marc Verwilghen, avait déjà décidé de retirer à URADEX l'agrément de répartition en lui interdisant d'exercer ses activités sur le territoire national par un arrêté ministériel publié au Moniteur Belge le 28 février 2006. Cet état de fait avait impliqué la mise en place d'un CA "en sommeil" et d'un Collège de trois administrateurs effectifs provisoires nommé par le Tribunal de première Instance de Bruxelles pour une période de deux ans renouvelable.

Le 22 février prochain, la période des deux ans sera écoulée et URADEX a déjà sollicité l'introduction d'une nouvelle demande d'agrément dont la réponse ne pourrait tarder !

D'un autre côté, on parle de plus en plus de deux autres sociétés qui pourraient elles aussi demander l'autorisation d'exercer : BELARTIS et ART-ARD. La première, BELARTIS, ne nous concerne pas vraiment étant donné qu'elle a été fondée par des vedettes de la chanson liées à des agents, producteurs et éditeurs de musique, en collaboration étroite avec la SABAM, société d'auteurs, compositeurs et éditeurs. Quant à ART-ARD, société initiée par les grands syndicats (CGSP-ACOD; CSC-ACV), elle aurait plutôt pour objet la gestion collective des droits des artistes interprètes ou exécutants dans les domaines sonores et audiovisuel. Son CA serait constitué d'autant d'experts que de professionnels, artistes, francophones et néerlandophones.

A première vue, nous voyons se dessiner trois possibilités pour le futur :

1. URADEX a l'autorisation pour le renouvellement de son agrément.
2. URADEX n'a pas l'autorisation et d'autres sociétés la remplaceront - à condition d'être agréés à leurs tours par le ministre - : BELARTIS (musique), ART-ARD (audiovisuel).
3. URADEX n'a pas l'autorisation pour renouveler son agrément mais elle soumettrait alors, au même titre que les autres, une demande d'agrément pour la création d'une nouvelle société (URADEX 2 ?). Dans ce cas de figure, elle pourrait soit le faire seule, avec les mêmes personnes qu'actuellement, ou alors intégrer en son sein une sous-structure destinée plus particulièrement à la gestion des droits des domaines sonore et audiovisuel. Cette sous-structure (déjà existante) s'ouvrirait cependant à des personnes issues des autres projets évoqués plus haut et ayant finalement le même objectif (secteur sonore et audiovisuel) mais probablement avec d'autres "philosophies" pour la défense des intérêts des artistes. Ce cas de figure aurait l'avantage du dialogue, de l'ouverture et de la concertation, dans le but de créer un projet commun en lieu et place de multiples sociétés dont les risques à craindre seraient les "conflits d'intérêts" et une complexité administrative difficile à éviter.

Réactions de nos membres :

1 - Lettre de démission d'Uradex (Paul Gérimon) :

A l'attention de la Société URADEX, sclr
14, bvd Belgica, B-1080 Bruxelles

Cher Monsieur Peereboom,

Après avoir mûrement réfléchi et ne voyant plus vraiment la nécessité de ma présence dans un conseil "dormant", je vous présente par ce courrier ma démission comme administrateur du Conseil ("dormant") d'Administration d'URADEX et par la même occasion, mon désir de ne plus être sociétaire de la Société URADEX.

Comme j'ai pu constater que tous les documents que j'ai fournis à URADEX n'ont pas été encodés (ou si certains l'ont été mais alors sur une clé de répartition que je n'approuve pas) et qu'aucun virement concernant mes droits voisins (en musique classique, CD ou DVD) ne m'a encore été versé, je vous prierais donc de suspendre tout paiement éventuel dès ce jour et de garder à disposition les sommes dues pour pouvoir les fournir éventuellement à une autre société-soeur ainsi que tous les documents fournis (pochettes CD's, déclarations, contrats,...).

Ce courrier vous est bien sûr également fourni par envoi recommandé.

Cordialement

Paul Gerimon

2 - : "Uradex or not" (Alexandre von Sivers)

A PROPOS DES "DROITS" DES ARTISTES

Je vous écris en tant que je suis, avec Robert Guilmard, Bernard Marbaix et Nathalie Stas, l'un des quatre représentants de l'art dramatique francophone au sein du Conseil d'administration d'URADEx, conseil composé de 16 membres musiciens et comédiens francophones et néerlandophones.

Je suis au courant du tract distribué notamment le 3 décembre dernier au Gala de l'Union des artistes. Ce tract vous appelle à soutenir une nouvelle société intitulée ART-ARD.

Personnellement, je n'ai aucune intention de quitter URADEX et de confier mes "droits" à une société qui n'est pas agréée et qui n'est pas équipée pour accomplir la mission à laquelle elle prétend. La mise en place des moyens techniques nécessaires prendra "un certain temps" et s'il faut recommencer à zéro un travail qu'URADEx accompli depuis 1995, nous ne pourrions que subir de nouveaux retards. Dois-je aussi vous faire remarquer que parmi les signataires de ce tract ne figure AUCUN artiste (à part Caroline Van Gastel).

Je n'ignore pas qu'URADEx n'est agréée que jusque fin février, mais je sais aussi que l'assemblée générale du 18 juin 2007 a demandé sa "ré-agrégation" au Ministre et que cette demande est en passe d'aboutir. A cet égard, je vous rappelle que vous avez été plus de 3.000 artistes, il y a deux ans, à protester contre notre retrait d'agrégation par le Ministre Marc Verwilghen.

Les résultats affichés par URADEX doivent nous donner confiance : malgré les circonstances, le nombre de nos membres est passé de 6.000 à 6.455 affiliés au 21 novembre 2007, le travail avance, d'importantes sommes sont actuellement mises en répartition, bon nombre d'entre nous peuvent en témoigner.

Avec mes salutations confraternelles,

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au site www.uradex.be.

Alexandre von Sivers

3 - Questionnement sur la répartition des droits audiovisuels (Laurent Van Wetter)

Madame, Messieurs,

je vous écris à propos d'URADEx, société dont vous êtes administrateurs provisoires ou directeur général depuis avril 2007, et dont la dernière assemblée générale a eu lieu le 18 juin.

Lors de cette assemblée, vous aviez défini les problèmes qui avaient empêché URADEX de répartir nos droits, et proposé des solutions afin d'y remédier. Vous vous étiez également engagés à tenir une réunion dans le courant du mois de septembre, pour nous faire part de vos avancées et nous soumettre de nouvelles clés de répartition. Bref,

URADDEX était remise sur les rails et allait enfin pouvoir délester quelque peu son compte en banque. Autrement qu'en frais de gestion, bien entendu.

C'est donc le coeur plein d'espoir que je voyais poindre le mois de septembre. À ce moment-là, vous nous demandez de vous transmettre TOUTES nos déclarations, sans préciser les années concernées, afin de tester votre nouveau logiciel. Ayant déjà rempli mes déclarations de 1995 à 2003, et n'ayant encore rien perçu (à l'exception des oeuvres sonores de courte durée), je m'abstiens prudemment. D'autant plus que je ne sais toujours pas si les droits de certaines déclarations dépasseront le coût de la photocopie et du timbre.

Et j'attends. Octobre, novembre... Non pas de percevoir mes droits, l'optimisme n'étant plus de rigueur, mais au moins un résultat de ces tests. Ou une petite communication faisant état des difficultés rencontrées. Mais rien. Pas le moindre signe de votre part. Y a dû y avoir un Bug.

Voilà maintenant 6 mois que cette assemblée générale a eu lieu, et vous n'avez toujours pas de plan de répartition pour l'audiovisuel.

J'apprends aussi que pour les années 1995 à 2003, vous auriez l'intention de verser une somme forfaitaire (entre 50 et 100€) à l'ensemble des artistes affiliés. Et cela, quel que soit le nombre et la nature de leurs déclarations. Un prix de consolation, sans doute.

J'espère que cette dernière information est un canular. Outre le fait que ce serait totalement injuste, cela pourrait être considéré comme une insulte pour ceux qui attendent plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'euros depuis plus d'un an. Nous ne vous demandons pas l'aumône, nous vous demandons nos droits.

Je crains que ces éléments ne favorisent pas l'obtention d'une nouvelle accréditation auprès du Ministère de l'Économie en février 2008. Cela compliquerait sans doute la perception de nos droits mais, à moins de les considérer comme un supplément de pension que nous toucherions en fin de carrière, ces retards successifs finissent par être lassants. Il serait dès lors légitime de souhaiter qu'une autre société gère ces droits.

Si je comprends la difficulté de votre tâche, je comprends mal que vous ne nous fassiez pas partager vos soucis. Un peu de transparence de la part d'URADDEX ferait du bien à tout le monde. Si nous devons nous quitter, quittons-nous au moins bons amis.

En espérant vous lire bientôt.

Respectueusement.

Laurent Van Wetter



Concours d'une oeuvre lyrique 2007

Compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2007 du Jury du premier "Concours d'une Oeuvre Lyrique" organisé par l'Union des Artistes du Spectacle avec le soutien de la Cocof.

Le jeudi 12 octobre 2007 à 14h a eu lieu la délibération de la phase finale du "Concours d'une Oeuvre Lyrique 2007" au 6 rue Cornet de Grez à 1210 Bruxelles en présence du jury au complet, à savoir: Madame Anne Courtoy (section musique-COCOF), Madame Magarida Natividade (artiste lyrique, professeur de chant au Conservatoire de Bruxelles et de Barcelone) et Messieurs Ronald de Pourcq (section dramatique-COCOF), Charles Kleinberg (professeur de déclamation et ex-Directeur du Conservatoire Royal de Bruxelles), Xavier Rivera (pianiste, chef de chant, chef d'orchestre -TRM et Conservatoire-), Vincent Dujardin (comédien-chanteur, metteur en scène et professeur d'art dramatique) et Paul Gérimon (artiste lyrique, professeur de chant et président de ce Concours).

Auparavant, toutes les différentes oeuvres présentées à ce Concours ont été mises à la disposition début juillet 2007 à chaque membre du jury. Fin juillet 2007, trois oeuvres ont été retenues à la majorité simple: "TOM SAWYER'S SUNDAY" de David Miller, "LE FILS PRODIGE" de Mariano Ferrandez et "GATHERING OF THE SAINTS" de Augustin Foly.

Le jeudi 12 octobre donc, chacune de ces trois oeuvres retenues a été entièrement interprétée devant le jury par Xavier Rivera au piano, Margarida Natividade et Paul Gérimon au chant.

Après délibération et à la majorité simple, a été proclamée en tête de ce premier Concours d'une Oeuvre Lyrique : "TOM SAWYER'S SUNDAY" de David Miller. Un CD sera édité par l'Union des Artistes du Spectacle avec le soutien de la Cocof dans les meilleures conditions possibles pour début 2008 incluant l'oeuvre primée et aussi, nous l'espérons, les deux autres oeuvres finalistes.

Nous remercions évidemment bien chaleureusement tous les autres participants à ce Concours, participants qui n'ont nullement démérité et que nous encourageons vivement à faire exécuter leur oeuvre car toutes ces oeuvres étaient intéressantes, bien écrites et pertinentes.

Bien à vous,

Paul Gérimon



Nouvelles

Par Jacques Monseu

- Si vous avez apprécié le chanteur lyrique Sébastien Romignon lors du Gala du 3 décembre, on me communique que vous pourrez l'applaudir dans les Cloches de Corneville de Planquette au Centre Culturel d'Auderghem samedi et dimanche 9 et 10 février à 15 h. Renseignements et réservations au **02/736.81.58**.

- Voici une suggestion du dynamique directeur du Théâtre des Galeries, David Michels. Cela fait un certain temps qu'il m'en parle : elle concerne la collecte des Petits Sabots. Pourrait-on envisager que TOUS les théâtres francophones augmentent le prix d'une place de théâtre de 50 cents, uniquement en décembre chaque année ? Cette somme serait donc demandée à chaque spectateur achetant sa place. Le montant qui remplacerait celui de la collecte devrait être pareil à notre vente des sabots et crayons. Pour que notre aide sociale philanthropique ne soit pas diminuée. Vos idées, remarques et commentaires sont les bienvenus. Merci de nous écrire à ce sujet.

Prix Jacques Huisman 2008

Wajdi Mouawa a accepté de recevoir le prochain lauréat pour participer à la création de sa nouvelle pièce de Mouawad qui sera montée au printemps 2009.

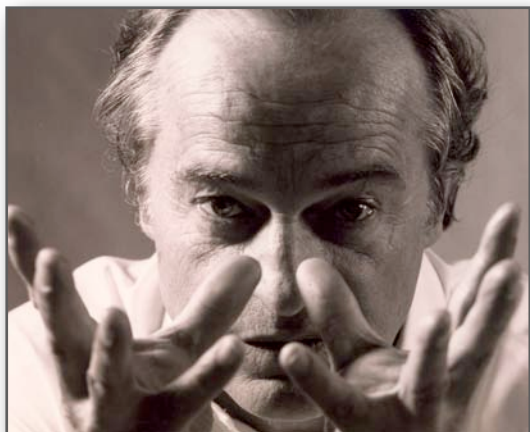
Le règlement, le formulaire d'inscription et tous les renseignements pratiques seront sur le site internet www.prixjacqueshuisman.be à partir du 15 décembre 2007.

Prochaine assemblée générale : 25/02/08 au Théâtre Varia

Notez bien la date et le lieu :

**Le 25 février prochain à 16 h
au Théâtre Varia
rue du Sceptre, 78
1050 Bruxelles**

A.G.
au théâtre Varia
le 25 février !



Hommage à Jean-Marie Fiévez

Pierre Dherte

Jean-Marie Fiévez nous a quitté le mardi 13 novembre dernier. La cérémonie d'adieu a eu lieu le mercredi 21 novembre à Uccle. Elle a été suivie par un hommage au théâtre de Poche où l'on a pu voir un diaporama que nous avons réalisé la veille avec la famille de Jean-Marie, Marcel Delval, Franz Marijnen et moi-même, avec des photos témoignant autant de l'intensité du parcours artistique professionnel que de la grandeur d'âme de notre regretté ami, scénographe visionnaire.

«Cher Djims,

Je ne sais pas pourquoi je t'appelais ainsi : « Djims »,
Un diminutif condensé de tes deux prénoms sans doute,
Jean et Marie : tout un programme biblique !

Biblique et même au-delà,
Jean : « Jean qui rit », « Jean qui pleure »,
Saint-Jean d'été, Saint-Jean d'hiver,
Fête de Janus, le maître de l'initiation aux mystères,
Et puis Marie, dont la racine égyptienne signifie « *aimer* » alors que l'évocation en hébreu « *mar yam* » veut simplement dire « *les gouttes de la mer* ».

Tu t'imagines, Djims, que si on rassemble tes deux prénoms aux définitions à la fois égyptienne et hébraïque, cela pourrait vouloir dire : « *Janus Mar yam* », soit : « *celui qui aime les gouttes de la mer...* »

Je me souviens de ce jour où nous mangions ensemble à la maison, c'était un dimanche,
Un peu comme le petit Prince, Patricia et moi nous t'avions demandé de nous dessiner un escalier pour notre refuge en Grèce... Ah la Grèce !

Tu t'énervais car il fallait être précis,
On mangeait, on buvait, on rigolait ... mais tu restais précis,
Tu dessinais toute sorte d'escaliers,
Et puis tout à coup, tu as dit : "quand partez-vous ?",
J'ai dit "la semaine prochaine",
Et alors tu es parti avec nous,
Tu as dessiné notre escalier, évidemment, mais aussi ... toute la maison qui allait avec...!

Tu l'as dessinée comme un bateau cette maison, car elle était petite et il fallait économiser chaque parcelle d'espace... Tu es arrivé sur notre île que tu connaissais déjà, et puis tu es revenu, et puis tu es venu encore, et puis enfin, tu as amené ta belle Jeannine.

Je t'éveillais le matin très tôt pour travailler,

Je t'empêchais de faire tes siestes ou de te balader,
 Je t'apportais du papier, des crayons, des règles et des compas,
 Ensemble, on a percé des trous dans deux tuiles qui sont devenues tuiles de lumières,
 Lumière de Lune, lumière de Soleil...

« Vous ne vous rendez pas compte de la chance que vous avez », répétais-tu sans cesse ...

Et on buvait, on mangeait, on rigolait...

Je me souviens de nos bons moments avec l'ami Marcel à la Régence ou ailleurs,
 Je me souviens de ces derniers jours où tu n'étais déjà plus tout à fait toi,
 Comme ce dimanche où je suis venu te parler d'une grande illusion,
 Tu aimais bien quand je faisais le magicien,
 Tu ne comprenais jamais rien,
 Même quand je ratais tout !

Un de ces derniers dimanche, donc, je te disais que je voulais m'évader d'un cube en verre rempli d'eau,
 un peu comme Houdini, le roi de l'évasion,
 Et alors tu as ri...Tu m'as dit "non, pas un cube, une pyramide c'est mieux, ou alors un pentagone, oui,
 c'est ça, c'est un pentagone qu'il te faut ! »

Tes yeux bleus brillaient à nouveau comme ceux d'un enfant,
 Alors on a cherché avec Jeannine ce livre bleu où tu gardais tous tes secrets de constructions démentes,
 On a planché, tu essayais de te souvenir, des règles d'or, de la maîtrise parfaite, et tout et Tout,
 et puis tu as eu sommeil à force de chercher, et tu as voulu dormir,

Ah ce foutu sommeil ...

Tu as mis ton pantalon beaucoup trop grand pour toi,
 Tu m'as dit "soutiens-moi, je peux tomber à tout moment",
 j'ai juste mis ma main derrière ton dos car je savais que tu tiendrais encore,
 Et puis soudain, tu as simulé une perte d'équilibre, comme un gamin,
 Un mouvement de doigt a suffi à te remettre sur pied,
 Qu'est-ce que tu étais léger...

Je me souviens de cette toute dernière soirée où tu étais déjà très loin, ce n'était pas un dimanche cette fois. J'ai pris ta main sous la couverture, je t'ai dit certaines choses, comme un murmure...

Je t'ai dit : "à demain !",
 Tu as levé un sourcil,

Et là, j'ai bien compris,
 Que je me souviendrais encore longtemps,
 de tout ces moments-là ... et de bien d'autres encore."

Jacques Monseu

“Imaginez un voilier sur une mer calme du Sud .Son nom ALBENA . C'est un ketch (un deux mats) L'Albena a été un des bonheurs de Jean-Marie. Ce bateau avait appartenu un certain temps et pour moitié à Jacques Brel. Coïncidence symbolique qui relie deux grands artistes.

Si vous levez les yeux vers le ciel, au zénith, de l'Albena au milieu de la mer, vous verrez la couleur des yeux de Jean-Marie. SI vous regardez la mer, la Méditerranée bleue, au nadir, vous y verrez aussi la couleur des yeux de Jean-Marie. A un autre moment. Jean-Marie a été heureux, serein et comblé sur l'Albena. Nous avons navigué ensemble plusieurs mois sur les mers, de Chypre à Santorin, de la Turquie à Rhodes. Je vois encore son sourire profond, sympathique et enjôleur avec une pointe d'ironie à la Corto Maltese. Marin efficace et expérimenté, comme dans la vie, il n'a jamais « paniqué » et toujours gardé son

calme extérieur. Même bloqué plusieurs jours par des vents très violents dans la bien nommée Passe du Diable à Karpathos entre la Crète et Rhodes.

Jean-Marie, le l'ai vu, nous l'avons tous vu heureux, serein et comblé de bonheur dans son atelier d'orfèvre quand il préparait une exposition de bijoux. Des masques, des œuvres composées de différents métaux précieux, des bagues. Comme celle que je contemple avec les yeux et le nez d'un personnage de théâtre. Une bague identique a appartenu au regretté Philippe Volter. Un de ses grands amis.

Jean-Marie, on a tous pu le voir heureux quand il donnait vie à l'un de ses superbes décors. D'abord, il avait l'idée explosive et brillante du concept ; puis à sa table de travail, il façonnait et peaufinait cette conception. L'abstrait devenait concret lors du montage du décor quand il l'habillait, lui donnait vie. Toujours dans l'esprit de l'auteur, le respect du metteur en scène, attentif aux exigences du théâtre et des artistes.

Rappelons nous ses chefs-d'œuvre créés sur les scènes belges, les opéras en Hollande, aux Etats-Unis, en Allemagne. Un génie qui ne se prenait pas la tête, qui restait humble, fidèle en amitié et en fraternité, sensible aux petites choses de la vie qui crée parfois l'étincelle du bonheur.

...

Jean-Marie n'ira pas en Egypte comme il l'avait rêvé ces derniers jours. Il était absent à la première du 22 novembre au Théâtre Royal du Parc pour le Shakespeare, son décor du Songe d'une nuit d'été est orphelin de son créateur.

Voici un extrait de l'acte 4 de Cymbeline de William Shakespeare :

*Ne crains plus la chaleur du soleil.
Ni la rage de l'hiver furieux .
Tu as fini ta tâche en ce monde.
Te voilà au logis, tu as touché ton salaire.
Les beaux garçons et les jolies filles doivent aussi,
Comme tout un chacun, retourner à la poussière .*

*Ne crains plus la colère des grands.
L'injustice ne peut plus te frapper.
Ne te soucie plus de nourriture et de vêtements.
Pour toi, le roseau est égal au chêne.
Sceptre, talent, savoir doivent te suivre et retourner à la poussière.*

*Ne crains plus l'éclair aveuglant ni le redoutable coup de tonnerre.
Ne crains plus la calomnie, la censure et les paroles imbéciles.
Le bonheur et le malheur se sont tus pour toi.
Tous les jeunes amants, tous les amants te suivront et retourneront à la poussière.*

*Que nul prêtre ne te tourmente.
Que nulle sorcière ne vienne te troubler.
Que ton repos éternel soit paisible.
Et à jamais ta mémoire vénérée.*

Salut Jean-Marie - pas au revoir, il faudrait y croire -
Quel saleté ce crabe !
Salut , l'Ami , mon frère.”

Michel Guillou

“Après Jacques Huisman, fondateur du National, Claude Etienne, homme de théâtre par excellence et maître d’œuvre des incontournables soirées du Rideau, Bernard De Coster, avec son sens inégalé du spectacle et Thierry Salmon, sublime rénovateur de nos approches théâtrales, c’est aujourd’hui Jean-Marie Fiévez, scénographe aux yeux de rêves et orfèvre aux doigts de poésie, qui part embellir l’Eternité. Ces rencontres-là ne suffiraient-elles pas, elles seules, à justifier le choix de chemins – imprévus toujours, ardues quelques fois – que tout artiste choisit de fouler ?

Il y a, comme ça, des souvenirs qui, loin de s’estomper, restent à l’amarre, prêts à nous soutenir et à nous porter sur les océans de la création...

Que du bonheur”

Philip Tirard

Après des débuts remarquables au Théâtre de l’Esprit Frappeur, il dessine les costumes et les décors d’une “Walkyrie” mise en scène par André Ernotte et qui fait scandale. *“C’était superbe et provocateur à la fois, avec des chœurs au crâne rasé et vêtus de blanc des pieds à la tête, se souvient **Albert-André Lheureux**. A l’Esprit Frappeur, il m’avait rejoint dès 1967 pour “L’Éveil du printemps” de Wedekind, puis sur plusieurs spectacles mémorables, jusqu’à ce qu’il parte pour l’Allemagne et une carrière internationale retentissante. Il avait le génie des matières, il cousait lui-même, il n’était rebuté par rien. Surtout, son imagination n’avait pas de limites et il trouvait des astuces incroyables pour réaliser ce que son esprit avait conçu.”*

Rien qu’en Belgique, Jean-Marie Fiévez aura participé à quelque 80 spectacles de théâtre, dont une trentaine au Rideau, mais aussi au National, aux Galeries, au Poche, au Parc, à l’Atelier Sainte-Anne. Le metteur en scène **Adrian Brine**, avec lequel il a souvent travaillé en Belgique et en Hollande, se souvient aussi d’un talent original, source intarissable d’idées nouvelles. *“Non seulement créatif et inventif, mais prodigieusement ingénieux et pratique. Il comprenait comme personne les besoins de l’acteur. Et puis, il avait des initiatives surprenantes : à 22 ans, il a sorti un livre de ses dessins et peintures à compte d’auteur; plus tard, il a vécu près d’un an seul dans une petite maison en Grèce. Et quel ami délicieux.”*

Pour le metteur **Franz Marijnen**, qui le convia comme directeur artistique dans les années 70 au RO Theater de Rotterdam et avec lequel il réalisa plus de 25 productions en Hollande et en Allemagne, il s’agissait d’un homme sans pareil, à la fois renaissant et moderne. *“Je le vois comme un mélange de Piranèse, d’Escher et de Léonard de Vinci ! Rien ne lui résistait. Pour “Le Concile d’amour”, cette pièce impossible d’Oscar Panizza, il m’a tout à coup montré quelque chose avec une fourchette, une cuillère et un bouchon pour m’expliquer la révélation qu’il venait d’avoir de la manière de faire le décor. Il inventait tout le temps.”*

Très affecté par la perte de cet ami très cher, **Marcel Delval** avait travaillé pour la première fois avec lui sur “Les Larmes amères de Petra von Kant”. *“Il se faisait une haute estime de son métier et le défendait très bien. Il amenait une maquette pour montrer son idée et si cela ne convenait pas, il avait encore bien d’autres trouvailles en réserve. Mercredi dernier, je l’ai encore accompagné au Parc où il a passé quatre heures à superviser les 50 costumes qu’il a dessinés pour “Le Songe d’une nuit d’été”. Il ne verra pas la première jeudi prochain...”*

Naissance d'Achille

Achille – fils de Marco Taillebuis et Sophie Magerat – le 30 août 2007

Bienvenue à ACHILLE, qui après un voyage de 9 mois en compagnie de Sophie Magerat et Marco Taillebuis est venu au monde le 30 août 2007. Il fait déjà la joie de Isiana, Daphné, Adèle et Argan.

Naissance de Sam

Sam – fils de Laurence Warin et Claude Semal – né le 7 novembre 2007

Bienvenue à toi, Sam, et embrasse bien fort tes parents de notre part ! Tu es né le même jour que Léon Trotski et Albert Camus ! Ce qui ne devrait pas trop perturber ton avenir...

Bienvenue à ces bambins et nos vœux les plus chaleureux à tous !



Union des Artistes du Spectacle

Avantages offerts

Avantages offerts par l'Union des Artistes

Avantages accordés sur demande aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation :

1. Allocation de naissance
186 € par enfant. Document à fournir: photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

2. Allocation de décès
496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).

3. Allocations trimestrielle
Après minimum 20 ans de présence à l'Union. Documents à fournir: photocopie de la carte d'identité.

De 65 à 69 ans (95 €)
À partir de 70 ans (115 €)

Dans tous les cas : indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.



Françoise Bouserez est présente en nos bureaux de la galerie Agora les **lundis, mardis, et jeudis de 10 à 14 h**. Vous pouvez aussi appeler le N° 02/513.57.80 durant les mêmes heures ou utiliser notre courriel : union.des.artistes@skynet.be. En dehors de cet horaire, un répondeur automatique enregistrera votre message ou votre fax..

Sous certaines conditions:

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
2. Prêts d'argent sans intérêt
3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Pierre Jeanray (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

De plus :

1. La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.
2. D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.

Demande d'admission Union des Artistes

Questionnaire d'adhésion :

Pseudonyme :-----

Patronyme :-----

Prénoms :-----

Lieu et date de naissance :-----

État civil :-----

Nationalité :-----

Nom & prénom de l'époux(se) :-----

Activité dans le spectacle :-----

Date des débuts :-----

Adresse :-----

Téléphone :-----

Fax :-----

Portable :-----

Courriel :-----

N° de compte bancaire :-----

Questionnaire pour notre fichier cinéma - TV :

Couleur des yeux :-----

Couleur des cheveux :-----

Corpulence :-----

Taille :-----

Sports pratiqués :-----

Langues parlées couramment :-----

Autres aptitudes spéciales :-----

Observations :

(détails complémentaires que vous aimeriez faire connaître)

Signatures des 2 parrains et du demandeur

Joindre :

- **1 photo d'identité** pour la carte de membre,
- **1 photo de qualité** pour le fichier,
- **1 C.V.** avec les rôles principaux joués, le nom des metteurs en scène ou réalisateurs ainsi que des théâtres ou productions cinématographiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques.

Envoyez votre demande à :

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE

Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora
1000 Bruxelles
Tél. & Fax : 02/513.57.80 - GSM : 0474/38.21.00
Courriel : union.des.artistes@skynet.be
Site Internet : <http://www.uniondesartistes.be>

En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 25 €) et à me conformer aux statuts qui régissent l'Association, ainsi qu'à son règlement d'ordre intérieur.